



CONTRAT SUIVI EDUCATIF

PROPRIETAIRE :

NOM Prénom :

Téléphone :

Adresse :

Mail :

CHIEN

NOM :

Race :

Age :

Sexe : **Mâle** **Femelle**

Stérilisé(e) : **Oui** **Non**

DATE DU BILAN : / /

FORFAIT : **1 séance** **4 séances (4h)** **6 séances (6h)** **8 séances (8h)**
 1 h30 : 85 € * **200 € (50€/h) *** **288€ (48€/h) *** **360€ (45€/h) ***

Paiement en : **1 fois** **2 fois**

Paiement par : **Chèque** **Espèces** **Virement**

*** *frais de déplacement en sus***

SANTE

Article 1.1 : Le client responsable de son chien autorise l'éducatrice canin durant les heures de séances à pratiquer des gestes de premier secours en cas de problème d'urgence et à appeler le vétérinaire le plus proche du lieu où le chien se trouve, même si celui-ci n'est pas le vétérinaire référent du chien.

Article 1.2 : Aucune violence physique ni psychologique n'est autorisée. Si des gestes de maltraitance sont faits, l'éducatrice canin préviendra les associations de protections animales et n'autorisera plus cette personne à finir le forfait éducatif et ne sera pas remboursé.

Article 1.3 : Le client est l'unique responsable de son chien en toutes circonstances. Si le client rencontre un problème avec son chien et tout autre chien, avant, pendant, et après les séances : Comm'Chiens & chats se dégage de toute responsabilité.

L'assurance responsable civile du client sera engagé en cas de frais vétérinaire ou pour tous autres frais annexes.

Article 1.4 : Le client est informé que des récompenses alimentaires seront utilisées pour parfaire les séances d'éducation et autorise l'éducatrice à en donner à son animal. Il est tenu d'informer en amont l'éducatrice canin si son chien présente des allergies alimentaires et ne peut tenir pour responsable cette dernière en cas d'allergie.

ANNULATION/REMBOURSEMENT

Article 2.1 : Tout contrat commencé est entièrement dû, aucun remboursement ne sera effectué sauf si raison médicale chez le chien.

Article 2.2 : Par ailleurs, le forfait d'éducation est d'une durée de 6 mois, à compter de signature du présent contrat. Toute séance non effectuée dans ce délai sera perdue et ne pourra être remboursée.

Article 2.3 : L'éducation de votre chien va se dérouler sur plusieurs séances, si entre temps votre chien venait à décéder, contracter une maladie grave, ou ne plus être capable physiquement, les séances restantes vous seront remboursées.

Article 2.4 : L'éducation est un partenariat entre le client et l'éducateur, en signant ce présent contrat :L'éducateur s'engage à donner toutes les clés pour réussir les exercices.

Le client s'engage à travailler les exercices entre les séances. Si ce travail n'est pas réalisé : l'éducateur n'est pas responsable de la non-réussite du chien.

Article 2.5 : En cas d'empêchement, le client s'engage à prévenir 24h avant chaque séance. Au cas où l'éducateur n'aurait pas été prévenu, il y aura une facture de 30% de la somme.

Article 2.6 : si de mauvaises conditions météorologiques rendent impossible le déplacement de l'éducateur ou du client (neige, verglas, tempête), chaque partie pourra annuler et reporter la séance sur accord commun.

Article 2.7 : si le client ne respecte pas le contrat, l'éducateur canin pourra le rompre avec un remboursement des séances non effectuées à hauteur de 50%.

PAIEMENT

Article 3.1 : le paiement en 2 fois est accepté par chèque uniquement et à partir de 100 euros

Article 3.2 : Le paiement est possible en virement bancaire, en espèce ou chèque.

DROIT D'IMAGE

En cochant cette case, j'autorise Comm' chiens & chats à utiliser les photos prises durant les séances pour les réseaux sociaux de l'entreprise ou le site internet.

Les parties prennent connaissance et acceptent les conditions et le règlement présent sur ce contrat.

Fait en 1 exemplaire le : / / À :

(exemplaire client envoyé par mail)

SIGNATURE DU CLIENT

(Précédé de la mention "J'ai lu et approuvé")

SIGNATURE DE L'EDUCATRICE

CANIN